

CSCA, CMSA, ITES, CCCSCA

Lors de cette CAP du 10 juin, outre l'examen des mutations, nous avons étudié les candidatures aux différentes instances de sécurité de l'Aviation Civile. Ces commissions peuvent dépendre de la DSNA (ITES), de la DCS (CCCSCA), voire même directement du Ministère en charge des Transports (CSCA).

CMSA (Commission Mixte de la Sécurité Aérienne) :

Les membres de cette commission traitant des événements mixtes civil/militaire sont nommés pour 3 ans, c'est-à-dire jusqu'au 01/07/2011.

	Titulaire	Suppléant
Contrôleur en route	E. LEJEUNE (LFMM)	C. BATAILLE (LFBB)
Contrôleur d'Approche	J.L. ESCASSUT (LFBO)	F. X. PELLERIN (LFPO)

CSCA (Commission de Sécurité de la Circulation Aérienne)

Il s'agissait ici de remplacer l'expert contrôleur en route qui du fait d'une nouvelle affectation ne souhaitait pas poursuivre son mandat. Les autres membres de la commission sont reconduits jusqu'en décembre 2009.

	Titulaire	Suppléant
Contrôleur en route	E. LEJEUNE (LFMM)	J. HIGUERET (LFBB)
Contrôleur d'approche radar	M. C LACROIX (LFPG)	R. PLONQUET (LFMN)
Contrôleur d'approche liste 3	S. PERRET (LFKB)	V. MIGNONNE (LFKJ)

ITES (Instance de Traitement des Evènements de Sécurité)

Les membres de cette «CLS nationale» sont nommés jusqu'en Juillet 2010. La composition complète intègre 1 TSEEAC et un IESSA. Pour cette CAP, il a été décidé de renouveler l'ensemble des experts actuels volontaires pour un deuxième mandat tandis que trois nouveaux experts ont été nommés pour remplacer les partants. Ceci assure un panachage harmonieux entre anciens et nouveaux experts, panachage qu'il serait souhaitable de renouveler dans le futur.

	Titulaire	Suppléant
Contrôleur en Route	F. GUNTZBURGER (LFRR)	M. FRENOT (LFFF)
Contrôleur d'Approche radar	S. HARDY (LFMN)	X. RAIMBAULT (LFPG)
Contrôleur Approche liste 3	P. NOUALHAGUET (LFPG)	J.L. FOURNIER (LFBO)
Experts Facteurs Humains	B. DERYCKE (LFMM), V. ALES (LFEE), V. BAUDEL (LFBO), F. ARMAGNAC (LFBD), G. CLOITRE-CHABERT (LFMN)	

CCCSCA (Comité Consultatif du Contrôle de la Sécurité de la Circulation Aérienne)

Cette nouvelle commission créée par la DCS et ayant pour but d'émettre un avis consultatif sur les suspensions et autres actes disciplinaires liés à la licence de contrôle, n'ayant pas suscité beaucoup de vocations, une nouvelle information sera apportée à tous les services. 12 postes (6 titulaires et 6 suppléants) seront proposés pour la prochaine CAP.